



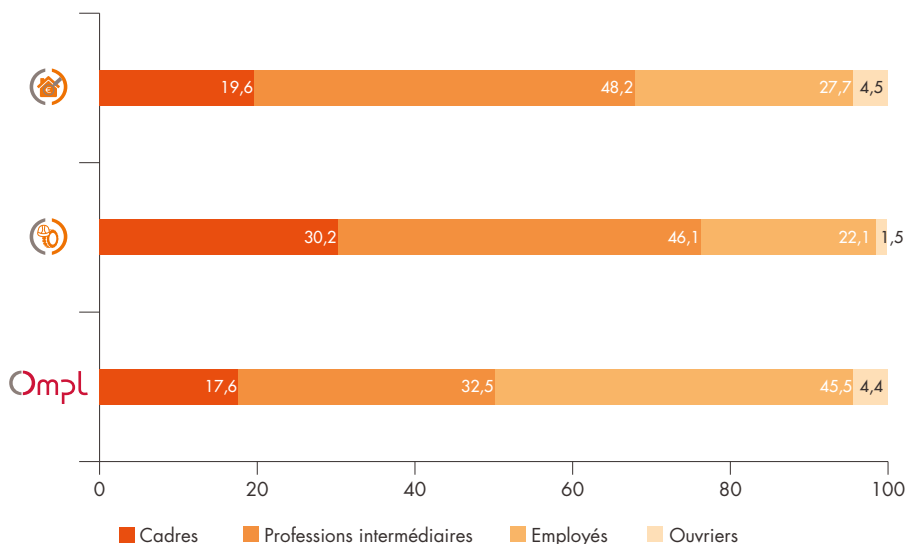
Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises de la branche professionnelle des entreprises d'économistes de la construction, à partir des données de la DADS 2008-2016 fournies par l'Insee et de prévisions statistiques pour les années 2017-2019. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



PRÉPONDÉRANCE DES PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES

- Les cadres sont très faiblement représentés : 19,6 % contre 30,2 % pour le secteur.
- La proportion de professions intermédiaires est la plus importante (48,2 %) et dépasse la part observée pour l'ensemble du secteur (46,1 %).
- Le taux d'employés est supérieur à celui du secteur : 27,7 % contre 22,1 % pour le secteur.
- Les ouvriers sont peu nombreux.

Répartition des salariés par catégorie sociale (%)



EMPLOIS ORGANISÉS EN SOUTIEN DU MÉTIER ET DE L'ENTREPRISE

43,6 % des salariés de la branche réalisent des activités de soutien dans leur emploi. Ils sont ainsi 33,7 % à exercer une activité de soutien à l'entreprise (employés administratifs, secrétaires...).

Répartition des salariés par type de métier (%)



Secteur cadre de vie-technique

Branche professionnelle



Entreprises d'économistes de la construction

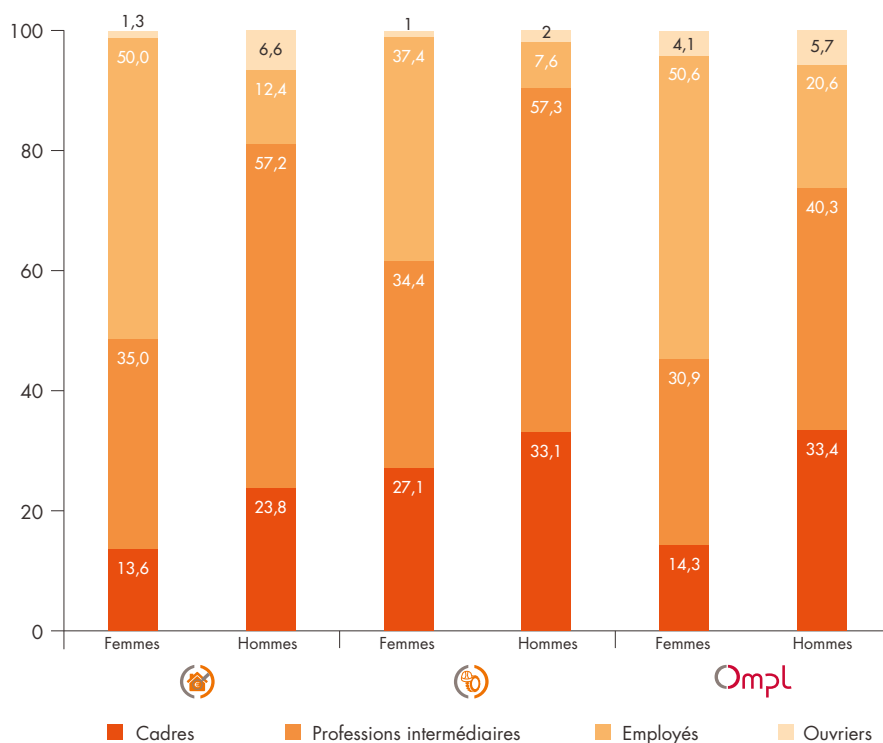


FEMMES PLUS SOUVENT EMPLOYÉES

Pour les femmes de la branche, la part des employées est très importante.

Elle atteint 50,0 % contre 7,6 % seulement pour les hommes.

Répartition des salariés par genre et catégorie sociale (%)



STABILITÉ DU TAUX DE FÉMINISATION

Par rapport à 2008, la part des femmes dans l'emploi du secteur varie peu jusqu'en 2016.

Cette tendance semble confirmée par les prévisions effectuées pour les années 2017 à 2019.

La précision des données ne permet pas de décomposition plus fine.

Évolution du taux de féminisation par catégorie sociale (%)

Années	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble
2008	ND ¹	ND ¹	ND ¹	ND ¹	42,0
2009	ND ¹	ND ¹	ND ¹	ND ¹	45,0
2010	ND ¹	ND ¹	ND ¹	ND ¹	45,0
2011	ND ¹	ND ¹	ND ¹	ND ¹	41,0
2012	22,0	30,0	82,0	12,0	40,0
2013	33,0	30,0	81,0	13,0	43,0
2014	27,0	30,9	78,5	13,3	42,1
2015	28,2	30,0	76,4	11,2	40,8
2016	28,3	29,7	73,6	12,2	40,8
2017 (sd)	ND ¹	ND ¹	ND ¹	ND ¹	41,0
2018 (sd)	ND ¹	ND ¹	ND ¹	ND ¹	40,9
2019 (p)	ND ¹	ND ¹	ND ¹	ND ¹	40,6

sd: données semi-définitives — p: prévisions

1: salariés dont la catégorie sociale n'a pas pu être déterminée pour cause de secret statistique.





SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

La répartition des salariés par catégorie sociale varie fortement d'une région à l'autre.

Ainsi, la part des employés est maximale pour le Centre-Val de Loire (40,2 %), mais son minimum est atteint pour la Provence-Alpes-Côte d'Azur (23,2 %).

Répartition des salariés par région et catégorie sociale (%)

Régions	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Non déterminé ¹
Auvergne-Rhône-Alpes	18,1	51,1	27,6	3,2	0,0
Bourgogne-Franche-Comté	ND ¹	44,6	40,0	ND ¹	15,4
Bretagne	12,9	49,2	33,9	4,0	0,0
Centre-Val de Loire	ND ¹	48,8	40,2	ND ¹	11,0
Corse	ND ¹	ND ¹	ND ¹	ND ¹	100,0
DOM	12,9	29,0	25,8	ND ¹	32,3
Grand Est	12,5	47,2	31,3	9,0	0,0
Hauts-de-France	25,5	49,1	ND ¹	ND ¹	25,5
Île-de-France	27,6	42,0	ND ¹	ND ¹	30,4
Normandie	ND ¹	64,9	ND ¹	ND ¹	35,1
Nouvelle-Aquitaine	ND ¹	48,0	29,7	ND ¹	22,3
Occitanie	15,5	50,9	31,0	2,7	0,0
Pays de la Loire	13,8	51,6	31,1	3,6	0,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	23,8	45,9	23,2	7,2	0,0
	19,6	48,2	27,7	4,5	0,0
	30,2	46,1	22,1	1,5	0,0
Ompl	17,6	32,5	45,5	4,4	0,0

¹ : salariés dont la catégorie sociale n'a pas pu être déterminée pour cause de secret statistique.